

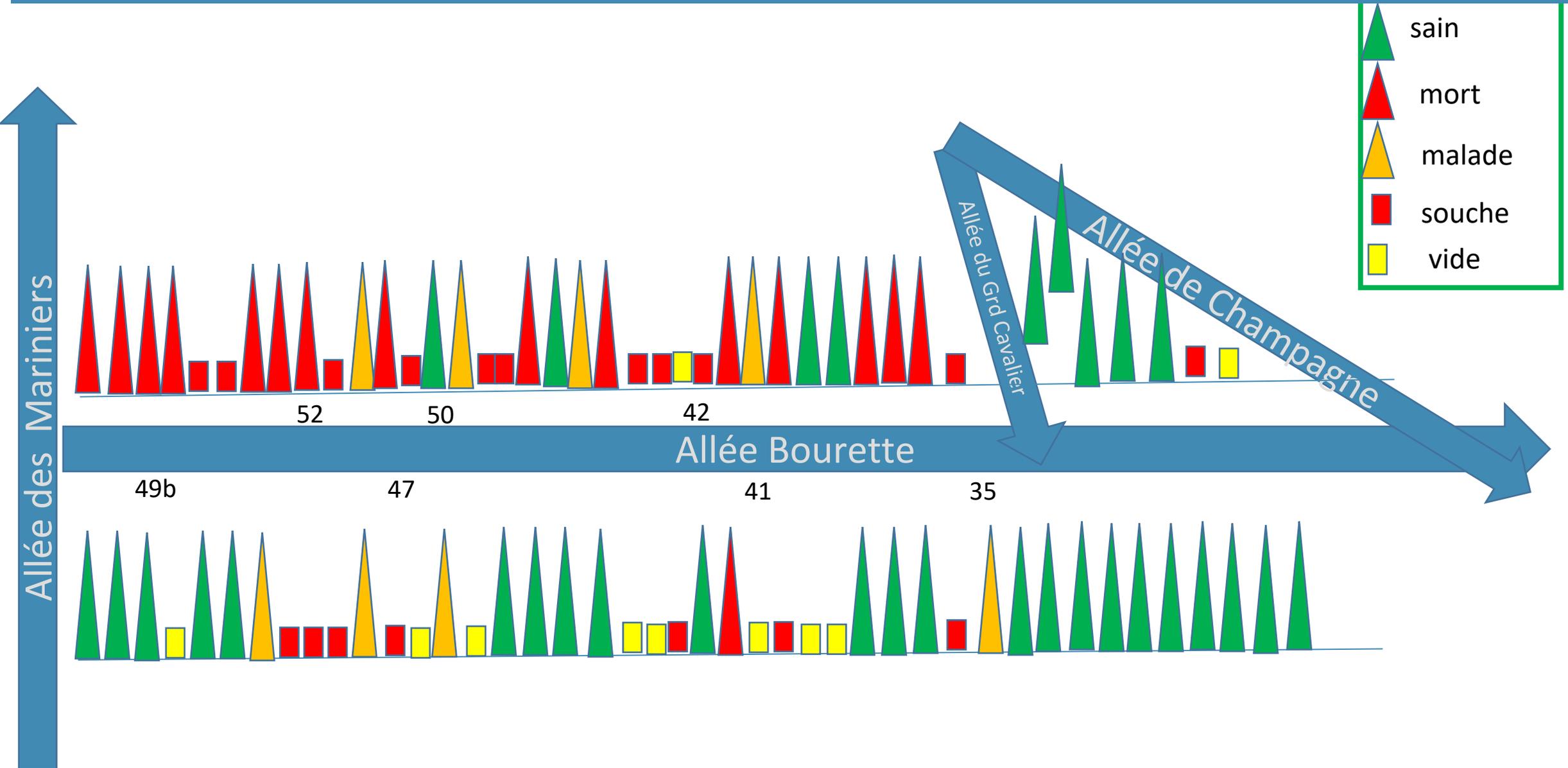


Présentation projet Bourette

En route pour un deuxième centenaire



État du patrimoine Bourette



État du patrimoine Bourette

- Initialement : 84 arbres
- Actuellement :
 - 32 arbres sains (38%)
 - **16 arbres morts à abattre (prévu au budget 2022 : 15000 €)**
 - 8 arbres dépérissants à abattre ou à soigner
 - 28 arbres déjà supprimés (33%)

En conclusion :

- 16 à 20 arbres à abattre
- 44 à 48 arbres à replanter
- Arbres restants : à tailler et à soigner

Stratégie de reboisement :

Questions à choix multiples

- Choix des espèces
- Choix des plants
- Choix des secteurs à replanter
- Choix du nombre de campagnes de reboisement
- Budget

Stratégie de reboisement :

Choix des espèces

Contraintes :

- Adaptées au sol,
- Adaptées aux conditions climatiques
- Envergure appropriée (réseaux)
- Longévité
- Au moins 2 espèces

Choix :

- Esthétique
- Résineux / feuillus
- Vitesse de croissance
- Coût

De nombreuses espèces peuvent s'adapter :



Stratégie de reboisement :

Choix des plants

Petits plants :

- Circonférence : 12/14 cm
- Hauteur : 2m (feuillus), 1,5 m (conifères)
- Système racinaire riche : bonne reprise
- **Coût : 200-500 €/plant**



Grands plants :

- Circonférence : 20/25 cm
- Hauteur : 3-5 m
- Reprise plus difficile
- Aspect esthétique immédiat
- **Coût : 800-1200 €/plant**



Stratégie de
reboisement :

Choix des
implantations,
nombre de
campagnes

Par secteur :

- Multiplication des interventions
- Sujets d'âge différent

Par rive :

- Limitation des campagnes
- Sujets de même âge

Stratégie de
reboisement :

Éléments de
budget

Estimation initiale pour 40 arbres : 30k€ à 70k€

Fonction de :

- Nombre d'arbres
- Taille des plants
- Des espèces
- De la durée et des modalités de suivi des plantations
- Du nombre d'interventions

Stratégie de reboisement

=> Constitution d'une COMMISSION

- Mission :
Etablir le cahier des charges qui sera soumis aux entreprises
- Éligibilité :
Tous les propriétaires du hameau, résidents ou non de l'allée Bourette
- Inscriptions :
 - Avant le 9 janvier 2022
 - Au secrétariat de l'ASPHV
 - Par courrier ou courriel

Merci à tous